

Son travail l'a mis en rapport avec nombre de Canadiens éminents. Cela lui a constitué une ambiance précieuse qui l'a bien servi quand il devint membre du Sénat. Ainsi qu'il nous l'a dit, on lui avait conseillé de se spécialiser. Il s'est donc consacré surtout à la législation relative au transport, tant par chemin de fer que sur eau, touchant lequel il était bien outillé pour exprimer son opinion. Ses connaissances techniques approfondies et sa merveilleuse mémoire s'imposaient à notre admiration, et chaque fois qu'il prenait part à la discussion nous lui étions reconnaissants des renseignements intéressants qu'il nous communiquait. Il fut un membre très utile de cette Chambre, ayant participé durant trente-huit ans à tous nos travaux. Sa cordialité et ses anecdotes en faisaient le meilleur des compagnons. Nous le manquerons tous ici. Montréal ressentira aussi profondément sa perte. Nous regrettons amèrement sa mort.

A Mme Brown et à sa famille, ainsi qu'à Mme Casgrain et à ses enfants j'exprime notre plus sincère sympathie.

Le très honorable ARTHUR MEIGHEN: Honorables sénateurs, on craint toujours, à l'approche de l'ouverture du Parlement, qu'une occasion comme celle-ci ne se présente. En ce moment, il y a peu à ajouter, de ce côté-ci de la Chambre, aux observations si instructives de l'honorable leader du Gouvernement concernant les deux collègues distingués qui nous ont quittés.

Je ne connaissais pas très bien le sénateur Brown. Comme nous le savons tous, la main de la mort n'était pas loin de lui, même lorsqu'il a pris son siège pour la première fois en cette Chambre. Il était intéressé dans les plus grands cercles d'affaires de Montréal. Sa raison légale était la plus importante et probablement la plus occupée de toutes celles du Dominion. Elle était en partie sa propre création. Mais il était plus qu'un avocat. C'était un organisateur financier, et dans le domaine des affaires, il eût, sans doute, obtenu une meilleure récompense que dans la sphère qu'il avait choisie. Dans les milieux financiers de notre pays, il était hautement considéré, et je ne doute pas que ses qualités méritassent tout le bien que l'on pensait de lui. J'ai toujours regretté qu'il ne soit pas devenu membre de cette Chambre lorsqu'il aurait pu se mêler activement à ses travaux, avec une carrière remarquable en perspective au milieu de nous.

Je passe maintenant au sénateur Casgrain. Ma tâche n'est pas facile. C'est ma neuvième session en cette enceinte, je crois, et je ne connais aucun membre des deux côtés qui m'aient toujours témoigné autant de courtoi-

sie que lui. Et je n'étais pas le seul. Chaque fois qu'il y avait des ennuis, que nous avions besoin d'un mot d'encouragement, soit que je fusse personnellement intéressé—ce qui arrivait rarement—soit que d'autres que j'ai à l'esprit fussent en cause, le sénateur Casgrain était le premier à se présenter. Son nom sera chéri par plus d'un membre de la gauche du Sénat.

Ainsi que le leader du Gouvernement l'a fait observer, le sénateur Casgrain fut un homme remarquable. Je ne sache pas avoir jamais entendu quelqu'un qui pouvait revenir sur les détails d'une question, servi par une mémoire aussi heureuse; il était en mesure de traiter tous les sujets à fond. J'ai parfois douté jusqu'à quel point il avait organisé cette faculté afin de s'en servir pour former son opinion; cependant, il était manifeste pour tous que sa mémoire ne lui a jamais fait défaut. De plus, c'était un homme dans toute l'acception du mot. Je le connaissais passablement bien. Les membres de la famille Casgrain sont dispersés par tout le pays, dans une province ou dans l'autre; ils professent des opinions politiques différentes, mais s'ils sont tous de la même trempe que notre collègue défunt, plus ils seront nombreux mieux s'en trouvera le Dominion du Canada.

Canadien-français de naissance et sujet britannique, feu le sénateur Casgrain était également loyal à ces deux liens. Je n'ai jamais connu de Canadien qui fut plus parfaitement loyal à la Couronne que notre collègue défunt. Il savait ce que cela veut dire que d'être citoyen britannique; il appréciait fort ce privilège et il n'a jamais cherché à éluder d'aucune façon les devoirs que comporte ce magnifique titre. Lorsqu'éclata la guerre, les membres de sa famille furent au nombre des premiers, cela va de soi, à s'enrôler et à se distinguer outre-mer.

Cette Chambre ne pourra jamais être tout à fait la même du fait de la disparition du sénateur Casgrain. C'était un homme d'une grande originalité. La courtoisie qu'il manifestait en toutes circonstances n'était pas la plus belle des qualités qu'il possédait; il était pleinement doué de "cette vigueur qui entraîne le monde." Certes, il était le type d'hommes dont nous aimons à nous souvenir.

La famille peut être assurée qu'il se trouve ici un grand nombre de sénateurs qui regretteront longtemps sa disparition.

Je m'unis à l'honorable leader du Gouvernement pour offrir aussi à madame Brown nos plus vives sympathies.

L'honorable M. BEAUBIEN: Honorables sénateurs, je désire ajouter quelques observations, un mot d'adieu à des compagnons et